



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 mars 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 Mars 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 Mars 2000

Demandes de subventions collecte et traitement des déchets.

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200175

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2000

Nettoiemnt Parc Auto

Demandes de subventions collecte et traitement des déchets.

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Depuis plusieurs années, la Ville de Niort a développé les collectes et le tri sélectif.

Actuellement, nous étendons les collectes sélectives des emballages et des revues papiers et journaux.

L'enquête publique sur l'extension de notre plate-forme de compostage s'est achevée le 17 février et le projet a reçu un avis favorable de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Cependant, ces installations et ces collectes sont onéreuses.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir autoriser M. le Maire :

- à solliciter des subventions pour les collectes sélectives et le compostage, au taux le plus élevé possible auprès :
 - . du Conseil Général des Deux-Sèvres,
 - . du Conseil Régional de Poitou-Charentes,
 - . de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie,
- à percevoir ces subventions au budget collecte et traitement des déchets chapitre 928121 nature 7478.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)